

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE CHANES**  
**Séance du 29 novembre 2022**

**Membres**

**En exercice : 13**

**Présents : 10**

**Votants: 13**

**Pour: 13**

**Contre: 0**

**Abstentions : 0**

**Date de convocation :**

23 novembre 2022

**Date d'affichage:**

23 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf novembre à 19 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Brigitte DARMEDRU

**Présents :** Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Anthony ALVES DA COSTA, Angélo CARINGI, Ingrid LAFOREST, Michaël MONTEIRO, Céline RUBIO, Nathalie SARRAU, Muriel WOLKOWICKI

**Représentés :** Gilbert GUILLOUX par Dominique DEBAUX, Marie-Agnès FERNANDEZ par Brigitte DARMEDRU, Jean-Yves LAROCLETTE par Philippe GENETIER

**Excusés :**

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Nathalie SARRAU

**Objet: MISE À JOUR DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DES DÉLÉGATIONS  
(ANNULE ET REMPLACE DE\_2022\_35) - DE\_2022\_43**

Dans un premier temps, Madame le Maire informe les conseillers que cette présente délibération annule et remplace la délibération DE\_2022\_35 du 4 octobre 2022 concernant la mise à jour des commissions communales et des délégations.

Le point concernant la composition de la commission de contrôle de la liste électorale est supprimé. Tous les autres points restent identiques à la délibération précédente.

**VU** la délibération DE\_2021\_50 relative à la composition des commissions communales pour le mandat 2020-2026,

Suite à la démission de deux conseillers municipaux, le conseil municipal doit revenir sur la composition de certaines commissions communales et certaines délégations.

**LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DÉCIDE** de modifier les commissions et délégations comme suit :

- Commission finances : Mathieu CURAILLAT est remplacé par Angelo CARINGI.

La commission est constituée de Brigitte DARMEDRU, Dominique DEBAUX, Philippe GENETIER, Gilbert GUILLOUX, Anthony ALVES DA COSTA et Angelo CARINGI.

- Commission voirie : Mathieu CURAILLAT est remplacé par Angelo CARINGI.

La commission est constituée de Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Jean-Yves LAROCLETTE, Anthony ALVES DA COSTA et Angelo CARINGI.

- Commission communale d'action sociale : Céline RIGODON n'est pas remplacée.

La commission reste constituée de Agnès FERNANDEZ, Brigitte DARMEDRU et Nathalie SARRAU.

Membres extérieurs : Patrick GIROUX, Évelyne FORESTIER, Claude NEBOUT, Christiane ROMAND, Gérard SOUILLAT et Annie BERNARD.

- Commission cimetières : Céline RIGODON n'est pas remplacée.

La commission reste constituée de Dominique DEBAUX, Ingrid LAFOREST et Brigitte DARMEDRU.

- **Délégués au Comité Territorial** Maconnais Beaujolais du SYDESL : Céline RIGODON, suppléante, est remplacée par Brigitte DARMEDRU.

Les délégués titulaires sont Dominique DEBAUX et Jean-Yves LAROCLETTE.



- Référent sécurité routière : Céline RIGODON est remplacée par Dominique DEBAUX.
- Groupe de travail pour le règlement intérieur de la mairie : Céline RIGODON est remplacée par Muriel WOLKOWICKI.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 01 / 12 / 2022  
et publié ou notifié  
le 01 / 12 / 2022



Le Maire,

Brigitte DARMEDRU.

RF Prefecture de SAONE ET LOIRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/12/2022 071.217100841.20221129-DE 2022 43-DE